



PREPARATION DES CONSEILS DE CLASSE PARENTS CORRESPONDANTS

Veillez trouver, ci-joint, une méthodologie que nous vous invitons à suivre pour l'organisation des conseils de classe.

1 - AVANT LE CONSEIL DE CLASSE :

Vous devez préparer le conseil de classe. Pour cela, vous pouvez utiliser le questionnaire que nous vous proposons. Si vous désirez faire un autre questionnaire, il faudra le faire valider par la commission Parents Correspondants de l'APEL (qui sollicitera aussi la validation par la direction de l'établissement).

Les différentes étapes :

- Contacter les parents par l'envoi du questionnaire :
 - par mail
 - par l'intermédiaire du professeur principal (attention aux délais).

- Collecter les réponses des questionnaires par l'intermédiaire de votre enfant ou par mail.

- Analyser les questionnaires entre vous (titulaires et suppléants) avant le conseil de classe. Cette analyse permettra de faire la distinction entre les éléments concernant le conseil de classe et les éléments relatifs à la vie du collège (cantine, transport, ...).

- Rédiger une synthèse de ces retours et la transmettre :
 - au professeur principal,
 - et à la commission des parents délégués.

2 - CONSEIL DE CLASSE :

Vous participez au conseil de classe. Deux parents doivent être présents.

3 - APRES LE CONSEIL :

Vous devez rédiger un compte rendu général. Ce compte rendu doit être fait le plus rapidement possible. Il doit être transmis :

- au professeur principal pour validation et diffusion. Il sera joint au relevé de notes.
- à la commission des parents correspondants.

Rappel : vous trouverez des **EXEMPLES** de comptes rendus ci-joint au courriel.

Pensez bien à transmettre les points non évoqués au conseil de classe à la commission des parents correspondants.

Sincères salutations.

La commission « parents correspondants »